Charte IA

Co-construite tout au long de l’année 2025-2026 avec l’ensemble des membres de l’unité « Valeurs, Innovations, Politiques, Socialisations et Sports », cette charte pose les bases de l'utilisation de l'IA au sein de nos formations.

Le document définit les règles d’utilisation des outils d’intelligence artificielle (IA) — générateurs de texte, assistants de recherche, outils d’aide à la rédaction, modèles de synthèse, outils de traitement de données — par les étudiants dans le cadre de la préparation, la rédaction et la soutenance des mémoires (master, licence, etc.).

Fichiers associés
Usages IA memoires master.pdfPublished on 26 octobre 2026